

TRANSPARENCE

## En Bretagne, les données ouvertes modernisent la commande publique

| Régions | Publié le 23/07/2015

Le portail d'accès aux données publiques « My Breizh open data - marchés publics » est le fruit de la collaboration entre la région et une association. Un prototype prometteur.



<sup>[1]</sup>Ce n'est qu'un prototype, mais il est prometteur. Mis en ligne en mars par le conseil régional de Bretagne, le portail d'accès aux données publiques sur la commande publique, « My Breizh open data – marchés publics », référence 1 319 marchés attribués à plus de 700 entreprises. Chacun est renseigné par son donneur d'ordre, son objet, sa date, son montant, le nom de l'entreprise retenue et son rôle (titulaire, sous-traitant ou cotraitant). « C'est une idée de l'association Breizh small business act. Nous avons rendu disponibles nos ressources techniques et nos données, expose Ludovic Magnier, adjoint au directeur général des services du conseil régional. Le portail a été conçu selon les prescriptions de l'association, qui a identifié les attentes des acteurs. »

### La nécessité d'essaimer

« Techniquement, la difficulté a été de faire simple pour réaliser la convergence des données provenant des services juridique et financier de la collectivité », complète Benoît Moraillon, adjoint au directeur des systèmes d'information. La mise en place de l'interface du portail a nécessité deux mois, le formatage des données et l'alimentation de la base en ont pris trois. Contraintes de s'accorder sur des solutions techniques, les différentes directions sectorielles ont dû élaborer une approche commune.

Pour ses promoteurs, My Breizh open data est un outil de démonstration : la publication des données renforce la transparence, modernise la commande publique et contribue à sa relocalisation. « Nos 130 millions d'euros de marchés publics sont une goutte d'eau dans l'économie bretonne ou par rapport à la commande publique en France, précise Ludovic Magnier. Ce prototype n'aura de sens que lorsque nous aurons convaincu les autres donneurs d'ordre et les entreprises. »

Contact

Ludovic Magnier, adjoint au DGS, email : [ludovic.magnier@region-bretagne.fr](mailto:ludovic.magnier@region-bretagne.fr)

« Un enjeu de développement économique »

Céline Faivre, présidente de l'association Breizh small business act

« On peut toujours réformer le cadre juridique, mais nous préférons faciliter la rencontre de l'offre et de la demande. C'est un enjeu de développement économique. Les données existantes doivent être rendues visibles. Leur analyse par les acteurs changera la commande publique. Le portail est un outil à leur service, il faut montrer comment il peut modifier les relations entre eux, améliorer le sourcing, les aider à mieux se positionner sur un marché, trouver des cotraitants ou des sous-traitants... Je souhaite que nous puissions passer du prototype au projet, ce qui implique de réfléchir à la gouvernance et au modèle économique. »

## CHI FFRES CLES

### Budget

22 000 € de subvention à l'association Breizh small business act pour le développement et l'interface graphique du portail.